

Pollution atmosphérique

ISSN : 2268-3798

Éditeur : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

220 | 2013

Varia

Présentation de la revue *Vraiment Durable*

Isabelle Roussel

 <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/2552>

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.2552

Référence électronique

Isabelle Roussel, « Présentation de la revue *Vraiment Durable* », *Pollution atmosphérique* [En ligne], 220 | 2013, mis en ligne le 14 janvier 2014, consulté le 24 février 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/2552>

Droits d'auteur

CC-BY

Présentation de la revue *Vraiment Durable*

Isabelle Roussel

TEXTE



- 1 La quatrième livraison de la revue « vraiment durable » a pour objectif d'interroger les valeurs qui participent aux fondements du développement durable.

L'ambiguïté des réponses apportées repose sur l'ambivalence du mot valeur qui rejoint également la polysémie de la notion de développement durable. La valeur peut être le fruit de la marchandisation du monde et le passage obligé par la monétarisation pour prendre en compte les « biens communs ». Par exemple, donner un prix au carbone peut être un moyen de lutter contre l'effet de serre selon une interrogation reprise dans différentes

contributions de ce numéro. Prendre conscience des services écosystémiques rendus par la biodiversité est une manière d'imposer le respect de la variété des espèces et de mieux cogérer les relations entre la nature et les sociétés humaines. Selon Cynthia Fleury : « La restauration du pacte social pourrait ainsi se fonder sur la réconciliation avec la nature ». Cependant, la valeur, selon P. Viveret est aussi une « force de vie » fondamentale qui donne sens à l'existence en résistant à l'emprise de la cupidité ambiante et justement en dégagant la recherche du bonheur de la course à la possession. Il dénonce « la forme de régression qui consiste à imaginer pouvoir monétariser tous les éléments de nature et penser que ce qui ne peut être mesuré n'a pas de valeur ».

Le développement durable se trouve être en tension entre ces deux façons de penser le monde moderne : la durabilité faible s'appuie sur le système économique dominant pour intégrer au mieux les questions environnementales dans l'économie qui, selon la durabilité forte, doit être profondément modifiée par une inversion des valeurs qui tend à affranchir l'homme de la tyrannie de l'avoir.

Le développement durable met en évidence le caractère limité des ressources disponibles et la réduction nécessaire des pollutions.

La conjonction de ces deux injonctions interroge en premier lieu les entreprises, créatrices de richesse, mais pas à n'importe quel prix ; elles doivent obéir à la nécessaire limitation de leurs impacts de manière à ne pas transférer vers la collectivité les externalités négatives. Pour jouer un rôle d'acteurs responsables de la cité et non de prédateurs de ressources dans un monde fini, les entreprises doivent intégrer la notion de responsabilité sociale, vulgate empathique, souvent approximative selon P. d'Humières. Cette valeur n'est pas réellement une contrainte, elle correspond à un désir de la société et des consommateurs au sein desquels l'entreprise est insérée. C'est cette communauté que les Anglo-saxons récapitulent dans la notion émergente de « community » qui « place l'entreprise comme génératrice de communauté au sens large, non seulement auprès des salariés mais également auprès des clients » ; en France, en raison de la sectorisation des questions, la distinction est encore forte entre l'impact social au cœur de l'entreprise et l'impact sociétal. L'enjeu consiste bien à intégrer des valeurs non marchandes dans l'entreprise. La RSE est un atout majeur pour faire émerger l'intérêt public au sein de la sphère économique grâce au dialogue entre les parties prenantes et au rôle d'incitateur et de contrôle joué par l'État. La finalité d'une politique publique de RSE en économie de marché

mondialisée doit être la régulation internationale des échanges, qui évite le dumping social et environnemental. Le partage des valeurs est précisément la caractéristique des démocraties dont l'action publique doit faire converger « dans un cadre transparent les objectifs des différentes [parties prenantes] en laissant chacun exercer son rôle de : création par l'entreprise et de contrôle par l'État, en faisant de la société civile le moteur, du contrat le moyen, et du reporting l'arbitre » comme le souligne P. D'humieres.

La création de la société Éco-emballage est donnée comme exemple d'un changement de cap piloté par les entreprises pour limiter l'incinération des emballages devenus de plus en plus nombreux et volumineux. Cette orientation vers le recyclage s'est appuyée sur le tri sélectif que les entreprises ont aidé à mettre en place grâce à une aide financière accordée aux municipalités. Ce dispositif vertueux n'aurait jamais pu voir le jour sans une participation effective des citoyens qui ont compris l'importance de ce geste de tri. Cependant, cette adhésion doit dépasser le stade de la bonne conscience du consommateur pour s'interroger sur la réduction des déchets à la source au sein d'une économie circulaire qui s'appuie sur le retour d'un véritable métabolisme entre les activités humaines et les capacités d'absorption de la nature. Or le recyclage bute sur la question de la toxicité que les consommateurs redoutent. Ce lien entre les valeurs sanitaires et le développement durable est encore trop souvent absent alors que les consommateurs souhaitent une qualité de vie intégrée dans un environnement sain. Les valeurs accordées à l'environnement permettent un bénéfice sanitaire illustré par le bien-vivre et la qualité de vie. Les sondages effectués sur la nature des produits achetés ou sur le type de logement montrent que le souci sanitaire l'emporte sur les préoccupations environnementales. D'où l'importance de la consommation responsable pour lutter à la fois contre l'abondance et contre la toxicité des produits.

On voit ainsi le rôle essentiel que joue le consommateur qui peut, grâce à une éthique individuelle, changer son mode de vie et s'affranchir de l'idole de la consommation par un choix de vie plus sobre et pourquoi pas plus satisfaisant en termes de qualité de vie et de santé. L'humanité n'est pas menacée par des éléments extérieurs mais par ses propres excès comme le montre la responsabilité anthropique avérée contribuant au changement climatique.

humaines, leurs bénéfiques et leurs nuisances. C. Dartiguepeyrou¹ et P. Viveret² décrivent quelques perspectives en s'appuyant sur la notion de limites imposées par la raréfaction des ressources naturelles. Celles-ci permettent de s'interroger sur les dysfonctionnements de la société, liés à la démesure dans l'ordre de la richesse et du pouvoir. Face au couple démesure-mal de vivre, la réponse est, selon P. Viveret, dans le couple acceptation des limites/bien-vivre. En effet, la plupart des pénuries, selon lui, « *sont provoquées par des dysfonctionnements qui résultent notamment des misères affectives et spirituelles des peuples qui sont d'autant plus dans la boulimie d'avoir que cette boulimie est une façon détournée de compenser leurs peurs et leurs angoisses* ». Cela veut dire qu'il faut poser comme question centrale pour l'humanité, celle de son art de vivre ensemble et l'impérieuse découverte de l'interdépendance, c'est-à-dire la nécessité d'adopter une posture de partage avec les autres humains, le reste du vivant et le cosmos.

- 3 Cette valeur de l'altérité n'est active que si elle est énergie et portée. Or, sous prétexte de la crise actuelle, le court terme qui privilégie le maintien d'activités, notamment économiques et sociales, écologiquement dommageables tend à prendre le pas sur les visions plus prospectives orientées vers la création de nouveaux modes de consommation que l'avenir rend nécessaires. Certes, la conscience de l'interdépendance de l'humanité et de la planète progresse, mais l'imaginaire créatif pour générer des actions intégrant l'éthique de l'altérité fait encore défaut.
- 4 Un des derniers chapitres de ce numéro est consacré au compte rendu fort détaillé de la journée du 16 novembre 2011, consacrée à l'étude « des sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971 ». De nombreux intervenants ont souligné combien ce ministère était l'aboutissement d'une gestation. Ils ont souligné le rôle de la période coloniale, du Muséum, de l'UICN et du Conseil de l'Europe. Cependant, cette démarche, qui est à l'origine des politiques de protection de la nature, ne représente que l'esquisse d'une véritable politique environnementale qui doit s'appuyer sur les notions de bien-être et de qualité de vie.
- 5 En conclusion, à travers cette quatrième livraison, la revue *Vraiment durable* poursuit sa mission qui consiste à susciter des

réflexions et des interrogations sur le développement durable. L'éthique inévitablement associée à ce concept se situe à différents niveaux : celui de l'individu et de la collectivité, celui du présent et du futur. À travers les différentes contributions présentées, s'esquissent les enjeux que l'humanité aura à affronter pour construire un monde équitable et durable en soulignant les difficultés spécifiquement françaises puisqu'en France, les valeurs d'intérêt personnel sont surreprésentées au détriment des valeurs transformationnelles ou de celles portant sur les biens communs (générosité, créativité ?...). Le lien avec la santé, valeur à la fois individuelle et collective, mérite d'être mieux intégré au sein du développement durable qui doit lutter à la fois contre le gaspillage et contre la toxicité des produits fabriqués, puisque ces deux excès freinent l'adaptation des activités humaines aux possibilités de les intégrer au sein du métabolisme de la nature.

NOTES

- 1 Carine Dartiguepeyrou Où en sommes nous de notre conscience écologique ? Vraiment durable n°4, 2012, p15-28
- 2 P.Viveret enjeu politique et sociétal du « bien vivre », Vraiment durable n°4, 2012, p. 93-113

AUTEUR

Isabelle Roussel